

PAYS VOIRONNNAIS

INFOS PRATIQUES

14h 30 à 17h 30, école de musique, bd Valois. Tarifs selon quotient familial (à fournir le jour de l'inscription).

APPRIEU

Sou des écoles
Assemblée générale jeudi 20 septembre à 20h 30, salle de la garderie, ouverte à tous les parents.

RENGE

Inscriptions à l'école de musique
Mercredi 19 septembre de 9 heures à 12 heures et de

LOCALE EXPRESS



IZEAUX

L'arrachage de la haie

Durant tout l'été, les employés communaux et plus particulièrement le responsable des espaces verts ont arraché la haie qui bordait le stade municipal le long de l'avenue de la Gare. En effet, cette dernière commençait à montrer des signes de vieillissement. Il faut dire que la plantation datait d'un certain nombre d'années. Une seule partie de la haie avait résisté et restait encore bien verte et touffue. De nouveaux arbustes devaient être plantés afin de remplacer les manquants, toutefois de nombreux Uzelots ont fait savoir que cette vue panoramique sur le stade municipal, à l'entrée du village, était un atout supplémentaire pour sa mise en valeur. Décision a donc été prise de procéder à l'arrachage des arbustes restants et de laisser la clôture en l'état. Les Uzelots pourront ainsi tout à loisir suivre les travaux de construction des nouveaux bâtiments du stade municipal (vestiaires, salle socio-culturelle...) qui débuteront dans les prochains mois.

Notre photo. Le stade municipal ne se cache plus derrière sa haie.

L'AEP reprend ses activités

Tout au long de l'année, l'Association d'éducation populaire propose à tous des activités variées et organise des manifestations. Après un arrêt durant les vacances d'été, le groupe vocal va se retrouver pour la deuxième année consécutive. Cependant, le groupe n'a toujours pas trouvé de bénévole ayant quelques notions de musique pour diriger cette chorale. Même si les chanteurs ne se découragent pas et aiment se retrouver tous les lundis soir dès 20h15, il serait bon pour eux d'être entourés d'une personne compétente dans le domaine. Avis aux bonnes volontés. Le groupe de l'ouvroir se réunit tous les jeudis de 14 à 17 heures afin de réaliser à la main divers travaux d'aiguilles. Si vous êtes intéressés par ces travaux minutieux de broderie, vous pouvez rejoindre le groupe qui compte des brodeuses de talent. Enfin, afin de bien débiter la saison, l'AEP organisera sa deuxième foire à l'artisanat et aux produits du terroir le dimanche 28 octobre prochain, de 10 à 18 heures. Pour participer à cette manifestation et réserver un emplacement, vous pouvez dès à présent contacter Marie-France au 04 76 93 87 52 ou par courriel mf@izeaux.org.

INFOS SERVICES

IZEAUX

IZEAUX TAXI Médical Assis
Tous transports
Gilles Billoud Toutes distances
A VOTRE DISPOSITION 24H/24
06 07 64 94 22 - 04 74 84 90 06

MOIRANS

MOIRANS TAXIS
Médical assis, TAP
Dyalise, rayons, chimio
06 07 23 64 34

RENGE

ABCIS TAXIS
Patrick GOMEZ
06 07 84 37 95 - 24 /24 - 7j/7
Stationnement Renge/Réaumont

RIVES

TAXIS MGM
Transport Médical Assis
(Dialyse, Chimio, Rayon, Consultation)
Transport Gare - Aéroport
Tél. 06 80 22 48 93

Taxi BERTONCELLO
Véhicule 8 places • Gare • Aéroport
Colis urgent • Chimio • Rayon • Dialyse
04 76 91 47 02 - 06 84 48 29 74

SAINT-JEAN-DE-MOIRANS

TAXI PHILIPPE Emilia
Tout transport médical assis
SAINT-JEAN-DE-MOIRANS
06 81 88 89 53

**POUR PARAÎTRE
DANS
CETTE RUBRIQUE
CONTACTEZ LE**

04 76 66 11 88

RIVES

Des spectacles au coût limité

Le conseil municipal s'est réuni jeudi. Le budget supplémentaire de 516 922 € prévoyait un certain nombre d'ajustements, notamment pour une étude ergonomie, une subvention CCAS pour l'acquisition d'un véhicule de portage, l'étude de mise aux normes de la salle Brigard, l'accessibilité des bâtiments ou encore l'automatisation + interphone du portail et la remise en état du logement de l'Orgère.

Sur ce dernier point, le maire souhaitait la mise à plat du règlement du parc pour éviter toutes les nuisances.

Les autres dossiers portaient notamment sur l'adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées, et une ga-

rantie d'emprunt à hauteur de 20 % pour la construction de 7 logements collectifs « La Moyroude ».

Subventions exceptionnelles

Attribution ensuite d'une subvention exceptionnelle de 150 € aux associations ayant participé au corso. Michel Bonsignore, adjoint à l'animation, se félicitait du nombre grandissant de chars et mettait en avant la somme de travail effectué par les bénévoles.

Attribution d'une subvention exceptionnelle également à Rives Sports Tennis de 300 €.

Ali Zéizer, adjoint, notait qu'une adhérente Marion Willem, avait participé en juillet aux championnats de

France séniors de tennis à Roland-Garros et précisait : « Afin de valoriser et reconnaître les résultats des sportifs rivois et le travail du club, nous proposons de participer aux frais engendrés par ce déplacement. »

Face au manque de locaux et à la volonté de la commission culturelle de s'orienter vers des spectacles au coût limité, l'auditorium du collège proposé par le principal Norbert Lenfant, sera mis à disposition au maximum 10 fois par année scolaire et ce exclusivement en vue d'activités culturelles (soirées lecture, diaporamas, conférences).

Il est aussi envisagé de le mettre à disposition de la MJC de façon ponctuelle. □



L'auditorium du collège sera mis à disposition au maximum 10 fois par année scolaire et ce exclusivement en vue d'activités culturelles.

Une démarche de partenariat pour la collecte et le traitement des déchets

Lors du conseil municipal de jeudi, après avoir formulé ses meilleurs souhaits à l'adresse d'Alice, petite-fille de l'adjointe au scolaire Catherine Gomet, et félicité ses parents, le maire Alain Dezempte expliquait que le président du Pays vironnais avait signé en décembre, avec 7 collectivités, une Charte de coopération du sillonn alpin pour le "développement durable-déchets."

Cela renforçant ainsi une démarche de partenariat dans le domaine de la gestion de la collecte et du traitement des déchets.

Le maire rappelait « que la loi avait introduit de nouvelles dispositions autorisant les collectivités territoriales et leurs groupements

à conclure, sans mise en concurrence, des conventions ayant pour objet la réalisation de prestations de services communs d'intérêt général ou relatives à l'exercice en commun d'une compétence reconnue par la loi ou qui leur a été transférée. »

Incinération et compostage

Ainsi, poursuivait-il, « dans le cadre de cette charte de coopération, la signature d'une future convention de prestations de services entre le Pays vironnais et la Métro (agglomération grenobloise) nous permettrait de procéder à l'incinération de nos déchets à Athanor et au compostage de leurs déchets

verts sur le site écologique de La Buisserie sans recourir à des marchés publics.

Les marchés en cours arrivent à échéance en 2012 (compostage) et fin 2013 (incinération).

Jean-Luc Fontaine demandait si le Pays vironnais ne risquait pas dans le futur d'être absorbé par la Métro. Ce à quoi le maire répondait que sur certains sujets la collaboration pouvait être pertinente, chacun conservant cependant son indépendance.

Il précisait que les périmètres intercommunaux étaient loin d'être figés. Jérôme Barbieri adjoint aux finances soulignait les gros enjeux financiers et y voyait aussi une possibilité d'économies. □

SAINT-CASSIEN Un hélicoptère sur le stade



Hier matin sur le terrain de foot.

Dimanche matin, au grand étonnement de la population, un hélicoptère de la Sécurité civile s'est posé sur le terrain de foot. En effet, une personne a été prise d'un malaise dans le mont de Bavonne situé au-dessus du village de La Murette.

Les pompiers ont eu des difficultés à accéder sur le site et ont dû monter en quad. Un médecin a été hélitreillé sur place, et après avoir reçu les premiers soins, cette personne a été évacuée par la voie aérienne. □

RENGE

Un pianiste d'exception pour une soirée de rêve



Philippe Raskin et Gérard Mick, deux acteurs d'une soirée magique.

Pour la 2^e édition des Journées culturelles, Musical en Dauphiné et la municipalité ont montré une fois encore que pour les néophytes il n'était pas aussi compliqué qu'on pouvait le penser d'aller à la découverte de la grande musique, quand on a un bon musicien et un excellent pianiste pour vous y aider. Quant aux férus, ils étaient sous le charme. Tout ceci grâce à Philippe Raskin, virtuose bruxellois, et Gérard Mick grand spécialiste de la musique de Musical en Dauphiné. S'inscrivant à nouveau dans la découverte de la musique, en proposant d'ouvrir l'événement culturel par un concert-conférence de piano à la Grande Fabrique, cette 2^e édition se présente déjà comme un grand cru.

Instant délicieux

Vendredi soir, à travers ce vagabondage dans la musique classique « Du Baroque à nos jours », les organisateurs ont frappé fort puisque le public, peut-être pas aussi nombreux que pour la première édition, a bissé plusieurs fois le pianiste et finalement n'était pas pressé de partir tant il se sentait bien. En présence de Robert Veyret, conseiller général du canton, et Amélie Girerd maire de Renge, assister à ce récital du virtuose était une véritable expérience musicale et humaine.

Loin des clichés du musicien engoncé dans sa queue-de-piepe contenant ses émotions sous un front luisant de gomme, Raskin lui, peut se contenter de ses mains pour donner corps à une musique qui le

possède. Assis à son piano, il plonge le corps tout entier dans les entrailles du piano, et d'une simple pression de ses mains, déploie un jeu lumineux, gorgé d'énergie qu'il soutient à mesure et sans faillir, avec des contrastes et un relief étonnants.

Notre pianiste détaille autant d'évocations colorées, investissant tous les registres de l'instrument et illustrant le vagabondage du « Baroque à nos jours » qu'expliquait avec clarté Gérard Mick.

Ce fut un instant délicieux que ce moment d'épure sonore dont Philippe Raskin traduit l'émouvante beauté, avant que « tout s'enfoncé dans l'ombre grandiose du souvenir ». □

IZEAUX Au conseil municipal

La mairie avait diffusé un communiqué concernant la décision de justice du tribunal administratif de Grenoble, puis de la Cour d'appel administrative de Lyon et du Conseil d'Etat de rejeter, en date du 22 mai 2012, le pourvoi de la commune d'Izeaux concernant l'exploitation d'un centre de stockage de déchets industriels sur la commune par la société Lely.

M. Guy Richard, président du Comité pour la défense de la qualité de vie, a demandé au maire et aux élus de bien vouloir réaffirmer leur position quant à ce dossier lors du dernier conseil municipal.

Réponse sans ambiguïté du maire : « La municipalité confirme son opposition ferme et définitive quant à ce

projet, comme elle l'a toujours affirmé ». Un courrier sera adressé en ce sens au nouveau préfet de l'Isère. Une information précise sera transmise aux habitants de la commune.

Le Comité pour la défense de la qualité de vie tient à préciser « qu'il reste vigilant et qu'il mettra tout en œuvre pour empêcher l'aboutissement de ce projet qui serait préjudiciable à notre village. » Rappel : la mairie était tenue de communiquer la décision de justice concernant cette affaire, même si elle y est opposée. L'intégralité du jugement est d'ailleurs disponible sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouvertures habituelles. □

VOUREY Le propre du rire



La troupe des "Zamuz gueules" récemment à l'espace Jean-Roybon.

Délaissant délibérément les répertoires classiques de la scène, la troupe théâtrale régionale des « Zamuz gueules » proposait récemment « Le propre de l'homme ». Une comédie (pseudo-scientifique) signée de Thomas Durand et

mise en scène par Sylvie Cleyet de Grenoble - Echirrolles.

A retenir, les jeux de scène euphoriques d'une pléiade de sept acteurs, dont Olympe Fondelli, (professeur Duchêne) et chercheuse dans l'éternel du rire.

L'hilarité avait réalisé son œuvre, le temps de deux soirées à l'espace Jean-Roybon de Vourey.

Les prochaines programmations conduiront cette troupe, le 20 octobre au foyer de St-Vérand, et les 7 et 8 février à Tullins. □